



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

PORT LA NAPOULE



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE **Type 2017-2020** **CHALLENGE CYCCIT 2019 (3^{ème} manche)**

Date : Dimanche 17 Février 2019

Lieu : Golfe de La Napoule

Autorité organisatrice : Cercle Nautique de la Napoule – CNN

1 – REGLES

La régata sera régie par les règles définies dans les *Règles de Course à la voile 2017-2020*

2 – AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé au siège du CNN.

3 – SIGNAUX FAITS A TERRE

3-1 Emplacement du mât de pavillonnerie à terre : sur le côté Est de la digue du port de La Napoule.

3-2 Délai après l'amenée de l'aperçu à terre : Aucun départ ne peut être donné dans les 30mn suivant l'amené de l'aperçu à terre.

4 – PROGRAMME DES COURSES

Dimanche 19 Février : à disposition du comité à **11.00** pour 1 ou plusieurs courses.

5 – PAVILLONS DE CLASSE

Les bateaux devront arborer le pavillon de flame numérique correspondant à leur groupe (voir détail des groupes au paragraphe 9 - DEPART.

6 – ZONE DE COURSE

Golfe de La Napoule.

7 – PARCOURS

Le N° de parcours sera affiché sur le bateau du comité de course.

Voir les annexes 'parcours' jointes pour la description des parcours côtiers et banane.

8 – MARQUES

De parcours (A-B-C-D-E-F) : Bouée Tétraédrique orange.

Porte des îles : 2 bouées Tétraédriques orange.

De départ : Bouée Cylindrique rouge.

De dégagement : Bouée Cylindrique blanche.

D'arrivée parcours banane : Bouée Cylindrique jaune.

9 – DEPART

Il pourra être donné plusieurs départs pour les classes ou groupes de classes, voir pavillonnerie :

Flamme numérique 1  : classes A, B, C, R1 Groupe Net 0 à 14,5

Flamme numérique 2  : classe D Groupe Net 15 à 21

Flamme numérique 3  : classes D, R3, R4 Groupe Net 21.5 à 40

Flamme numérique 4  : classes L, R2

Flamme numérique 5  : multicoques

9-1 Procédure:

Le départ des courses sera donné en application de la règle 26 des RCV

| Signal | Pavillon et signal sonore | Minutes avant le signal de départ |
|---------------|---|--|
| Avertissement | Pavillon de classe; un signal sonore | 5 mn |
| Préparatoire | Pavillon P, I, Z, Z avec I, ou noir; un signal sonore | 4 mn |
| Une minute | Amenée du pavillon préparatoire; un signal sonore | 1 mn |
| Départ | Amenée du pavillon de classe; un signal sonore | 0 mn |

9-2 Définition de la ligne de départ :

Entre le mât du bateau comité de course portant un pavillon orange et la bouée de départ cylindrique rouge.

10 – ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera matérialisée **entre la bouée de parcours A et le mât de pavillonnerie du CNN** sur le bateau comité **ou** sur la digue (côté EST) de Port La Napoule.

En cas de réduction de parcours, l'arrivée peut se faire à n'importe quelle marque du parcours. Pour l'arrivée des parcours banane voir schéma des bananes dans l'annexe parcours.

11 – SYSTEME DE PENALITE

Les pénalités sont les suivantes : la règle 44-1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la **pénalité d'un tour**.

12 – HEURE LIMITE POUR FERMETURE DE LA LIGNE D'ARRIVÉE :

Parcours côtiers : 17.30 heures.

Parcours banane : 30mn après l'arrivée du premier de chaque classe.

13 – SYSTEME DE CLASSEMENT :

Le système de classement est le suivant :

Dans le cas où 3 manches ou plus sont courues, la plus mauvaise sera supprimée.

Système de points à minima.

TEMPS/DISTANCE avec mise en application du CVL (coefficient de vent léger).

14 – REGLES DE SECURITE

Canal de vacation radio VHF : Canal 77

Lorsque le **pavillon Y**  est envoyé avec un signal sonore avant ou en même temps que le signal d'avertissement, le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour tous les concurrents.

15 – REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu **dimanche 17 Février 2019 à 18.30 au siège du CNN**.

